



MAÎTRE D'OUVRAGE  
AGGLOMERATION DE CHAUMONT  
Hôtel de Ville de Chaumont  
52012 CHAUMONT

T 03 25 30 60 28



MANDATAIRE MOE  
CHABANNE & PARTENAIRES  
38 quai Pierre Scize  
69009 LYON

T 04 72 10 95 59  
F 04 72 10 00 80

# CHAUMONT (52) CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE, SPORTIF ET CULTUREL

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES Lot N°09 PEINTURE - SOLS SOUPLES

**kéo**  
agence d'ingénierie

Kéo Ingénierie  
1 montée de la Butte  
69001 LYON

—  
T + 33 437 262 760  
F + 33 437 262 761  
[www.keo-ingenierie.fr](http://www.keo-ingenierie.fr)

—  
S.MOREIRA

—  
N° AFFAIRE / 16051  
DATE / 02/10/2017

MOE	KEO	ECO	PRO	ENS	CAHIER	09	0
EMETTEUR	SOCIETE	METIER	PHASE	NIVEAU	TYPE DE DOC	N° ORDRE	INDICE

# SOMMAIRE

<b>A PEINTURES</b>	<b>3</b>
<b>09.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE PEINTURE</b>	<b>3</b>
▪ 09.1 1 Qualité des matériaux	3
▪ 09.1 2 Peinture	3
▪ 09.1 3 Livraisons	3
▪ 09.1 4 Peinture et vernis	3
▪ 09.1 5 Travaux préparatoires	4
▪ 09.1 6 Travaux accessoires	5
▪ 09.1 7 Type de finition des peintures	5
▪ 09.1 8 Modes de métré	6
<b>09.2 TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	<b>7</b>
▪ 09.2 1 Enduit garnissant pelliculaire sur ouvrages en béton	7
<b>09.3 PEINTURE SUR MURS</b>	<b>7</b>
▪ 09.3 1 Vernis acrylique transparent sur béton	7
▪ 09.3 2 Peinture en phase aqueuse sur murs - Finition B	7
▪ 09.3 3 Peinture de propreté vinylique sur murs - Finition C	8
▪ 09.3 4 Peinture pour locaux à forte et très forte hygrométrie	8
<b>09.4 PEINTURE EN PLAFOND</b>	<b>9</b>
▪ 09.4 1 Peinture de propreté vinylique en plafond - Finition C	9
▪ 09.4 2 Peinture en phase aqueuse en plafond - Finition B	9
▪ 09.4 3 Peinture pour locaux à forte et très forte hygrométrie	9
<b>09.5 PEINTURE DE SOL - TRAITEMENT DE SURFACE</b>	<b>10</b>
▪ 09.5 1 Peinture sur sol pour marches et contremarches	10
▪ 09.5 2 Peinture acrylique anti-poussière sur sol	10
▪ 09.5 3 Résine polyuréthane de sol	10
▪ 09.5 4 Vernis acrylique transparent solvanté sur gradins et escaliers	11
▪ 09.5 5 Marquage podotactile d'éveil à la vigilance par clous inox	12
<b>09.6 PEINTURE SUR BOIS</b>	<b>12</b>
▪ 09.6 1 Peinture sur menuiseries bois intérieures neuves - Finition B	12
<b>09.7 PEINTURE SUR METAL</b>	<b>12</b>
▪ 09.7 1 Peinture en phase aqueuse sur ouvrages métalliques - Finition B	12
▪ 09.7 2 Peinture en phase aqueuse sur canalisations - Finition B	13
▪ 09.7 3 Peinture en phase aqueuse sur gaines - Finition B	13
<b>09.8 NETTOYAGE</b>	<b>13</b>
▪ 09.8 1 Nettoyage complet en fin de chantier	13
<b>B REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES</b>	<b>16</b>
<b>09.9 TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	<b>16</b>
▪ 09.9 1 Sous couche d'interposition barrière anti humidité souple	16
<b>09.10 SOLS PVC EN LÉS</b>	<b>16</b>
▪ 09.10 1 Revêtement de sol PVC compact en lés U4 P3 avec couche d'usure transparente	16
<b>09.11 SOLS CAOUTCHOUC</b>	<b>17</b>
▪ 09.11 1 Revêtement de sol caoutchouc en rouleau collé - Epaisseur 10 mm - Salle de musculation	17
<b>09.12 ACCESSOIRES</b>	<b>17</b>
▪ 09.12 1 Traitement de joint de dilatation encastré	17
▪ 09.12 2 Profilé de transition ou d'arrêt encastré pour seuil et changement de revêtements de sol	18

# A PEINTURES

## 09.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE PEINTURE

### 09.1.1 ■ Qualité des matériaux

#### **Enduits garnissants :**

Ces produits seront de marque agréés par les concepteurs et le Bureau de Contrôle.

#### **Produits de finition :**

Ces produits seront de marque réputée et agréés par l'Architecte.

Toutes les peintures prescrites devront posséder le label Ange Bleu, label NF Environnement ou équivalent Européen. Elles seront toutes en phase aqueuse. Le taux de COV devra respecter la directive COV de 2010.

Les revêtement en contact avec l'air intérieur devront obligatoirement présenter une étiquette **A+** selon l'arrêté du 19 avril 2011, relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

Le classement des peintures et des papiers peints sera justifié selon les paragraphes II-3 et II-4 de l'annexe 3 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.

Avant tout commencement de ses prestations, l'entreprise devra le nettoyage des ces supports notamment les moisissures occasionnelles.

### 09.1.2 ■ Peinture

Ces produits seront de marque et de réputation solidement établies. Ils seront choisis parmi les Etablissements suivants : **LA SEIGNEURIE - TOLLENS - SIKKENS - ZOLPAN** ou produit équivalent.

Ces peintures seront utilisées uniquement suivant le mode d'emploi obligatoirement indiqué par les fabricants.

Cette liste n'est pas limitative, les Etablissements garantissant des qualités identiques pouvant être proposés à l'acceptation de l'Architecte et du Bureau de Contrôle. Toutefois, l'Architecte conserve l'entière liberté d'imposer le choix d'une des marques spécifiées ci-dessus, s'il estime que celle-ci donne une meilleure garantie que les fabrications proposées par l'Entreprise.

Seront préférés, les peintures, lasures, ou vernis bénéficiant des marques NF environnement, Ange bleu, Eco label européen ou tout autre marque de qualité environnementale équivalente.

### 09.1.3 ■ Livraisons

Les produits seront livrés sur le chantier dans des récipients clos comportant la marque d'origine et d'identification. Le marquage des emballages prescrit par les normes et spécifications sera obligatoire et utilisera les symboles prévus dans ces documents.

### 09.1.4 ■ Peinture et vernis

Dans tous les cas, l'application des peintures, vernis, enduits et préparations assimilées ne devra être faite :

- Ni par température ambiante inférieure à + 5°
- Ni dans une atmosphère humide susceptible de donner lieu à des condensations
- Ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés.

Avant l'application de toute couche, la surface qui la reçoit sera débarrassée des souillures, poussières, taches de graisse, etc. ainsi que des graffitis divers.

Les peintures et vernis devront, et en cours d'emploi, être maintenus dans un parfait état d'homogénéité (enlèvement des peaux superficielles, brasage et tamisage).

Ces produits seront entreposés dans un local à la disposition de l'Entrepreneur. La température ambiante ne devra pas être inférieure à + 5°.

#### 09.1 5 ■ **Travaux préparatoires**

L'Entrepreneur du présent lot s'assurera de la compatibilité des différents produits employés par les autres corps d'état avec ses propres produits.

L'Entrepreneur du présent lot a à sa charge tous bouchements, garnissages entre ces ouvrages et les ouvrages des autres corporations, tel que garnissage entre murs et plinthe bois, entre murs et huisseries, etc.

##### **Enduits garnissants et de finition :**

Avant toute exécution d'enduit, l'Entrepreneur procédera à la réception des faces à enduire en présence de l'Architecte ou de son représentant et de l'Entreprise de gros-oeuvre, ceci pour s'assurer des aplombs et de la planéité des faces dans la limite des tolérances admises.

Sera autorisé l'emploi de procédé de pulvérisation, mais cet emploi sera au préalable soumis à l'autorisation du Maître de l'Ouvrage.

L'Entrepreneur prendra alors toutes dispositions nécessaires pour la préservation des ouvrages limitrophes.

Ces produits devront recouvrir exactement et complètement les surfaces sur lesquelles ils seront appliqués. Ces travaux comportant également, obligatoirement, le rebouchage des trous, le calfeutrement des moulures, chanfrein, plinthes, etc. Ces matériaux devront être compatibles avec le sujet à recouvrir et compatibles entre eux.

##### **Peinture et vernis :**

Les travaux de peinture et vernis ne seront exécutés qu'après examen des subjectils. Ces derniers pourront être de plusieurs natures :

- ceux prévus au présent C.C.T.P. "enduits garnissants"
- ceux non prévus au présent lot.

##### **Sur plâtre ou plaques de plâtre ou plaques de ciment :**

L'Entrepreneur devra procéder à la réception de l'état de surface en présence de l'Architecte ou de son représentant et de l'Entrepreneur de plâtrerie, ceci pour vérifier les aplombs, équerrages et planéité des faces à peindre dans la limite des tolérances admises. Il devra procéder à l'égrenage, au rebouchage, au ponçage, révision des joints, une couche d'impression.

##### **Sur fer neuf :**

L'Entrepreneur devra procéder au dégraissage, dépoussiérage, une couche primaire inhibitrice de corrosion.

##### **Sur boiserie neuves :**

Brûlage des résines, une couche d'impression, masticage, ponçage soigné. L'Entrepreneur procédera au brossage et à l'application d'un enduit repassé et poncé selon l'aspect que l'on souhaite obtenir.

**Sur boiserie anciennes :** lessivage, masticage, ponçage

**Sur fond ciment :** brûlage des ciments, égrenage, brossage, dégrossissage, ponçage

**Sur fonds béton :** dégraissage, ponçage, dépoussiérage

**Sur métaux non ferreux et P.V.C. :** brossage, une couche d'accrochage

Les types de finition A, B et C des peintures sont définies suivant la norme NF P 74-204-1 d'octobre 1994 et DTU 59.1 et répertoriés à l'article suivant correspondant des prescriptions techniques du présent corps d'état.

...Suite de "09.1 5 Travaux préparatoires..."

Pour les autres supports, la finition devra être équivalente au support plâtre.

#### 09.1 6 ■ **Travaux accessoires**

En plus des travaux normalement prévus, la surface de chaque couche sera légèrement poncée avant l'application de la couche suivante, le film décoratif de la peinture devra présenter un aspect uniforme et sans grain.

Le Maître d'Œuvre pourra demander une ou plusieurs surfaces témoins, à charge du présent lot.

L'emploi de couleurs vives et de tons différents avec rechampissage dans un même local ou sur un même ouvrage ne donnera lieu à aucune majoration.

De même, l'emploi de revêtements muraux de marque, de nature ou de tons différents, dans un même local ou sur un même ouvrage, ne donnera lieu à aucune majoration de prix.

#### 09.1 7 ■ **Type de finition des peintures**

##### **Type de finition des peintures sur murs et plafonds :**

Ce paragraphe concerne les subjectiles suivants :

- Enduits plâtre intérieurs
- Supports à base de liants hydrauliques et de maçonnerie
- Béton cellulaire
- Fibres ciment et éléments préfabriqués en plâtre de cloisons et plafonds

##### Finition C :

- Le film de peinture couvre le subjectile. Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile.
- Des défauts locaux de pouvoir masquant et de brillance sont tolérés.
- La finition C est d'aspect poché.

##### Finition B :

- La planéité générale initiale n'est pas modifiée
- Les altérations accidentelles sont corrigées
- La finition B est d'aspect poché
- Quelques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis

##### Finition A :

- La planéité finale est satisfaisante. Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires
- En extérieur sur maçonneries, les travaux de ragréage éventuels ne sont pas du ressort du peintre
- De faibles défauts d'aspect sont tolérés
- L'aspect d'ensemble est uniforme, soit légèrement poché, soit lisse
- Le rechampissage ne présente pas d'irrégularités (ni détrempe, ni saignement, ni remontées)

##### Finition spécifique :

- Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1) : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition.

##### **Type de finition des peintures, vernis et lasures sur menuiserie bois :**

##### **Vernis et lasures :**

##### Finition C :

- Sans exigence d'aspect de finition
- Seule finition possible pour les lasures utilisées en travaux neufs à l'extérieur
- Ne concerne pas les vernis en travaux neufs à l'extérieur

##### Finition B :

- La planitude initiale n'est pas modifiée
- Les pores du bois sont visibles ; il y a quelques défauts d'aspect et traces d'outils d'application
- En lasure transparente, appliquée en intérieur, l'aspect de surface et l'homogénéité de la teinte dépendent de la texture du bois

...Suite de "09.1 7 Type de finition des peintures..."

Finition A :

- Les défauts d'aspect et les traces d'outils sont à peine perceptibles

Finition spécifique :

- Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1) : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition

**Peinture :**

Finition C :

- Le film de peinture couvre le subjectile
- Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile

Finition B :

- La planéité initiale n'est pas modifiée. Des défauts d'aspect et de traces d'outils d'application sont admis, ainsi que l'aspect poché
- L'aspect final peut être rugueux

Finition A :

- Légers défauts de planéité admis. Pores du bois peu apparents
- De légères traces d'outils et très légers défauts d'aspect sont admis. Aspect final uniforme
- Le rechampissage ne présente pas d'irrégularité (ni détrempe, ni saignement, ni remontées)

Finition spécifique :

- Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1) : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition

**Type de finition des peintures sur métallerie :**

Les défauts de planéité d'ensemble des subjectiles métalliques ne sont pas repris.

Finition C :

- Le film de peinture couvre le subjectile
- Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition de surface reflète celui du subjectile

Finition B :

- Sont admis quelques défauts d'aspect et des traces d'outils d'application
- Quelques coulures sont admises

Finition spécifique :

- Cet état de finition ne s'exécute que sur prescriptions spéciales à inclure aux documents particuliers du marché [voir paragraphe 3.2 b) et d) de la norme NF P 74-201-2 (Référence DTU 59.1) : en définissant la nature des travaux à réaliser et un état particulier d'aspect de la finition

09.1 8 ■ **Modes de métré**

Les différentes prestations prévues seront mesurées :

- Soit au mètre superficiel (m<sup>2</sup>)
- Soit au mètre linéaire (ml)
- Soit à l'unité (U, Nb ou MT)

Sans supplément pour les entailles, coupes, chutes, accessoires, façons diverses et travaux d'échafaudage.

Les incidences ci-dessus devront être incluses dans les prix unitaires.

Les peintures sur les menuiseries intérieures vitrées seront mesurées au mètre superficiel, dimensions prises en tableaux sans déduction des vitrages et sans plus-value pour feuillures, tapées, rechampissage, etc.

Les peintures sur les gardes corps, grilles, etc. seront mesurées au mètre superficiel, vides pour pleins par au minimum 2 faces.

## 09.2 TRAVAUX PREPARATOIRES

### 09.2 1 ■ Enduit garnissant pelliculaire sur ouvrages en béton

Enduit pelliculaire type G.S. ou produit équivalent, exécution à deux passes croisées 500 à 800 g/m<sup>2</sup>, la dernière passe étant exécutée dans le sens de l'arrivée de la lumière, ponçage, époussetage, protection et nettoyage.

Les travaux comprendront les échafaudages, les sujétions de préparation des supports (bouchage des trous de bullage et reprise des balèbres), le dressement des arêtes et cueillies.

**Nota :** le produit mis en œuvre sera adapté à l'ambiance du local (sèche, humide, à très forte hygrométrie...)

Parements livrés prêts à peindre.

#### Localisation :

*L'ensemble des parois (murs, poteaux, poutres, embrasures, sous-faces de dalle, volées d'escalier, etc.) en béton armé et parements enduit ciment sur agglo non doublés et destinés à être peints dans les locaux nobles (hors classe de finition C), suivant tableau de finitions des pièces et plans architectes.*

*Première et dernière marches et contre-marches BA des escaliers intérieurs du projet.*

## 09.3 PEINTURE SUR MURS

### 09.3 1 ■ Vernis acrylique transparent sur béton

Préparation des voiles béton comprenant notamment :

- Nettoyage des marques de chantier sur les supports
- Lessivage par projection d'eau sous pression, pression réglable adaptée au degré de salissure des parois, dégraissage,
- Protection étanche des ouvertures et vitrages,
- Traitement des petites fissures éventuelles et joints étanche aux jonctions des parois et sols,

Préparation des supports comprenant notamment :

Transport et location de matériel, alimentation en fluides et en énergie à la charge du présent corps d'état, nettoyage après intervention.

Traitement des voiles BA par une lasure avec garantie de bonne tenue de 3 ans, comprenant notamment :

- Une couche primaire de fixateur incolore, régulateur de fond et fixateur,
- Finition lisse par application de deux couches de vernis deux composants à base de résine polyuréthane en phase aqueuse aspect satiné

**Nota :** L'entreprise devra toutes les dispositions de reprise pour obtenir le résultat souhaité, notamment en cas de défaillance de la mise en œuvre.

Compris rechampissages, traitement des joints, réservations et feuillures et toutes sujétions de mise en œuvre.

#### Modèle de référence :

- Vernis : type Paragrapf évolution vernis satiné système transparent des Ets SEIGNEURIE ou produit équivalent

#### Localisation :

*"Lasure intérieure":*

- *suivant plans de repérages de finitions des murs annexés et suivant plans de l'architecte et notamment les parois BA des douches et locaux carrelé au sol munis de siphons ou caniveaux ;*
- *Marches et contremarches des gradins de la halle bassins ;*

### 09.3 2 ■ Peinture en phase aqueuse sur murs - Finition B

État de finition exigé : finition B, suivant normes NF P.

...Suite de "09.3 2 Peinture en phase aqueuse sur murs - Finition B..."

Type de supports :

- Enduit pelliculaire garnissant
- Parement en plaque de plâtre cartonnée

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition B.

Couche de finition :

- Application de deux couches de peinture en phase aqueuse satinée ou brillante sur murs
- Rechampissage et cueillies

Compris embrasures, échafaudages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons et texture aux choix de l'Architecte.

Localisation :

"Peinture", suivant plans de repérages de finitions des murs annexés et suivant plans de l'architecte.

09.3 3 ■ **Peinture de propreté vinylique sur murs - Finition C**

État de finition exigé : finition C, suivant normes NF P.

Type de supports :

- Enduit ciment frisé
- Enduit garnissant
- Parement plâtre

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition C.

Finition :

- Application d'une couche de peinture vinylique
- Rechampissage et cueillies

Compris embrasures, échafaudages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons aux choix de l'Architecte.

Localisation :

"Peinture de propreté", suivant plans de repérages de finitions des murs annexés et suivant plans de l'architecte.

09.3 4 ■ **Peinture pour locaux à forte et très forte hygrométrie**

Etat de finition exigé : courant.

Travaux comprenant notamment :

- Egrenage, brossage, rebouchages
- Dégrossissage, révision
- Ponçage, époussetage
- 1 couche d'impression
- 2 couches de finition
- Réchampissages, cueillies et toutes sujétions

Support : enduit ciment, plaques de plâtre cartonnées, plâtre, enduit pelliculaire.

Caractéristiques techniques :

- Classe de peinture : .....D2
- Type de peinture : .....Base de résine pliolite
- Système : .....Pancryl des Ets  
Seigneurie ou système équivalent

Teinte au choix de l'architecte

Localisation :

"Peinture" zone vestiaires munis d'un siphon et caniveaux, suivant plans de repérages de finitions des murs annexés et suivant plans de l'architecte.

## 09.4 PEINTURE EN PLAFOND

### 09.4 1 ■ Peinture de propreté vinylique en plafond - Finition C

État de finition exigé : finition C, suivant normes NF P.

Type de supports :

- Enduit pelliculaire garnissant
- Parement en plaque de plâtre cartonnée ou enduit plâtre

Travaux de préparation suivant nature des supports, compris impression pour finition C.

Finition :

- Application de deux couches de peinture vinylique mate
- Rechampissage et cueillies

Compris embrasures, échafaudages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons aux choix de l'Architecte.

Localisation :

"Peinture de propreté", suivant plans de repérages de finitions des plafonds annexés et suivant plans de l'architecte.

### 09.4 2 ■ Peinture en phase aqueuse en plafond - Finition B

État de finition exigé : finition B, suivant normes NF P.

Type de supports :

- Enduit pelliculaire garnissant
- Parement en plaque de plâtre cartonnée

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition B.

Couche de finition :

- Application de deux couches de peinture en phase aqueuse mate, satinée ou brillante sur plafonds
- Rechampissage et cueillies

Compris embrasures, échafaudages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Tons et texture aux choix de l'Architecte.

Localisation :

- "Peinture", suivant plans de repérages de finitions des plafonds annexés et suivant plans de l'architecte.

- Caissons acoustiques, coupe-feu, trainasses techniques, toutes faces vues

- Joues de plafonds et lanterneaux suivant plans et élévations

### 09.4 3 ■ Peinture pour locaux à forte et très forte hygrométrie

Etat de finition exigé : courant.

Travaux comprenant notamment :

- Egrenage, brossage, rebouchages
- Dégrossissage, révision
- Ponçage, époussetage
- 1 couche d'impression
- 2 couches de finition
- Réchampissages, cueillies et toutes sujétions

Support : enduit ciment, plaques de plâtre cartonnées, plâtre, enduit pelliculaire.

Caractéristiques techniques :

- Classe de peinture : .....D2

...Suite de "09.4 3 Peinture pour locaux à forte et très forte hygromé..."

- Type de peinture : ..... Base de résine pliolite
- Système : ..... Pancryl des Ets  
Seigneurie ou système équivalent

Teinte au choix de l'architecte

Localisation :

"Peinture TFH", suivant plans de repérages de finitions des plafonds annexés et suivant plans de l'architecte et notamment:

- plafond plâtre + peinture zone bien être au dessus des douches et au dessus des jacuzzi au niveau "Parvis"

## 09.5 PEINTURE DE SOL - TRAITEMENT DE SURFACE

Application par un applicateur agréé.

Coloris au choix de l'architecte ou du Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant sur présentation d'échantillons.

Avis technique obligatoire à transmettre pour accord au bureau de contrôle.

Protection des ouvrages adjacents pendant et après exécution jusqu'à la réception des travaux.

### 09.5 1 ■ Peinture sur sol pour marches et contremarches

Application de deux couches croisées de peinture en phase aqueuse satinée, y compris notamment :

- Dégraissage, dépolissage, rebouchage des micro-trous,
- Réchappissage, traitement des angles, cueillies et joints particuliers,
- Toutes sujétions d'exécution suivant prescriptions du fabricant (température d'application, durée de séchage, etc...).

Teintes au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.

Compris toutes sujétions de polychromie pour respect de la réglementation et normes en vigueur concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

Protection des ouvrages adjacents pendant et après exécution jusqu'à la réception des travaux et nettoyage.

Compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Première et dernière marches et contre-marches BA des escaliers intérieurs du projet.

### 09.5 2 ■ Peinture acrylique anti-poussière sur sol

Application de deux couches croisées de peinture anti-poussière acrylique d'aspect lisse et velouté en phase aqueuse y compris notamment :

- Traitement des supports suivant nature et aspect
- Dégraissage, dépolissage, rebouchage des micro-trous
- Réchappissage, traitement des angles, cueillies et joints particuliers
- Toutes sujétions d'exécution suivant prescriptions du fabricant (température d'application, durée de séchage, etc.)

Ton au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.

Protection des ouvrages adjacents pendant et après exécution jusqu'à la réception des travaux et nettoyage.

Compris tous détails et toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

"Peinture de propreté", suivant plans de repérages de finitions annexés et suivant plans de l'architecte.

### 09.5 3 ■ Résine polyuréthane de sol

Travaux comprenant notamment :

- Réception du support,
- Grenillage par passes croisées superposées avec aspiration intégrée à la machine si nécessaire,

...Suite de "09.5.3 Résine polyuréthane de sol..."

- Dégraissage localisé si nécessaire,
- Nettoyage et dépoussiérage à l'aspirateur industriel,
- Détournage des pieds de voiles, poteaux et finitions périphérique, par meulage avec aspiration intégrée,
- Protection des rives par ruban et masquage puis retrait près travaux,
- Traitement des éventuelles fissures par ouverture en "V" par tronçonnage au disque diamant et dépoussiérage soignée par aspiration puis reprofilage par enduit époculique mis en oeuvre sur primaire polyuréthane poisseux légèrement saupoudré en silice pour favoriser la reprise d'adhérence des couches suivantes,
- Remontées en plinthe du revêtement hauteur 0.15 ml, et façon de gorge

Pour les locaux techniques :

Revêtement (2 couches) en émulsion polyuréthane antipoussière sans solvant destiné à être circulaire.

- Un primaire d'adhérence de type liant bicomposant à base de résine polyuréthane non chargé à raison d'une couche de 300 g/m<sup>2</sup> mini,
- Une couche de mélange bi-composant à base de résine polyuréthane sans solvant (haut extrait sec à 95 %) à raison de 300 g/m<sup>2</sup> mini,

La mise en oeuvre du revêtement devra être effectuée en respectant les prescriptions de mise en oeuvre du fabricant et la norme NFP 59.3.

Le procédé devra bénéficier d'un avis technique.

Des tests de résistance de la résine à l'arrachement, en mesure selon la formule méga pascal, seront à fournir au bureau de contrôle et maître d'oeuvre.

Teintes au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.

Protection des ouvrages adjacents pendant et après exécution jusqu'à la réception des travaux.

Localisation :

Locaux techniques, rangements en sous sol, archives mortes en sous sol.

Localisation :

Locaux techniques

09.5.4

#### ■ Vernis acrylique transparent solvanté sur gradins et escaliers

Mode de métré : au mètre carré de surface développée. Le prix unitaire comprendra implicitement les rives de gradins, marches, planchers, etc.

Protection des voiles béton comprenant notamment :

- Nettoyage des marques de chantier sur les supports
- Lessivage par projection d'eau sous pression, pression réglable adaptée au degré de salissure des parois, dégraissage,
- Protection étanche des ouvertures et vitrages,
- Traitement des petites fissures éventuelles et joints étanche aux jonctions des parois et sols,
- Une couche primaire de fixateur incolore, régulateur de fond et fixateur,
- Application de deux couches de vernis deux composants à base de résine polyuréthane en phase aqueuse aspect mat
- Traitement des supports suivant nature et aspect
- Dégraissage, dépoussiérage, rebouchage des micro-trous
- Réchampissage, traitement des angles, cueillies et joints particuliers
- Toutes sujétions d'exécution suivant prescriptions du fabricant (température d'application, durée de séchage, etc.)

Protection des ouvrages adjacents pendant et après exécution jusqu'à la réception des travaux et nettoyage.

Les nez de marches, les 1ere et dernière contremarches seront conforme à la réglementation en vigueur y compris sur les teintes de contrastes.

**Nota :** L'entreprise devra toutes les dispositions de reprise pour obtenir le résultat souhaité, notamment en cas de défaillance de la mise en oeuvre.

Compris rechampissages, traitement des joints, réservations et feuillures et toutes sujétions de mise

...Suite de "09.5 4 Vernis acrylique transparent solvanté sur gradins ..." en œuvre.

Modèle de référence :

Vernis : type Paragrapf évolution vernis satiné système transparent des Ets SEIGNEURIE ou produit équivalent

Localisation :

"Béton vernis", suivant plans de repérages de finitions annexés et suivant plans de l'architecte.

09.5 5 ■ **Marquage podotactile d'éveil à la vigilance par clous inox**

Fourniture et mise en œuvre de bande podotactile en clous inox comprenant :

- Nettoyage des supports, marquage des tracés
- Perçage du revêtement de sol au gabarit
- Fourniture de clous en inox 316L finition zinguée.
- Fixation par scellement chimique
- Pose suivant incitation du fabricant, et implantation conforme à la norme P 98-351
- Nettoyage soigné

Caractéristiques techniques:

- Diamètre des clous ..... 25 mm
- hauteur de tête de clous ..... 5mm
- hauteur de tige à sceller ..... 13 mm
- diamètre de tige à sceller ..... 10 mm
- Largeur de bande ..... 42cm
- Densité ..... 154 clous / ml environ
- Matériau ..... inox 316L

Modèle de référence : Tactinox ou produit équivalent

Localisation :

Au droit de chaque volée d'escalier

09.6 **PEINTURE SUR BOIS**

09.6 1 ■ **Peinture sur menuiseries bois intérieures neuves - Finition B**

État de finition exigé : finition B, suivant normes NF P

Type de supports :

- Bois tendre ou durs
- Parements isogyl
- Aggloméré de bois
- Médium

Travaux de préparation suivant nature du support, compris impression pour finition B.

Finition par application de deux couches de peinture en phase aqueuse satinée famille 1, classe 4a.

Compris toutes sujétions pour emploi de teintes vives et différenciation des teintes selon choix du Maître d'Œuvre, échafaudage ou platelage, réchappissages, protections, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

Ensemble des menuiseries intérieures bois tel que blocs portes, châssis (compté 2 faces vides pour pleins), façades de gaines techniques, trappes, lisses, plinthes yc crémaillères suivant tableau de finitions des pièces (Bois peinte), tablettes, poteaux arrêt de cloisons, etc.

09.7 **PEINTURE SUR METAL**

09.7 1 ■ **Peinture en phase aqueuse sur ouvrages métalliques - Finition B**

Etat de finition exigé : finition B, suivant normes NF P.

Travaux de préparation des supports neufs pour finition B suivant DTU, compris primaire d'accrochage ou primaire inhibitrice de corrosion en compatibilité avec la nature du matériau.

Finition par application de deux couches de peinture en phase aqueuse brillante, famille 1, classe 4a.

...Suite de "09.7 1 Peinture en phase aqueuse sur ouvrages métalliques..."

(première couche au chromate de zinc sur ouvrages en zinc, le cas échéant).

Compris rechampissage, protection, nettoyage, échafaudage ou platelage nécessaire, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

*Ensemble de ouvrages métalliques prévu à peindre (huisserie des portes intérieures, etc.).*

#### 09.7 2 ■ Peinture en phase aqueuse sur canalisations - Finition B

Etat de finition exigé : Finition B, suivant normes NF P

Type de supports :

- Acier galvanisé
- Cuivre
- P.V.C.

Travaux de préparation des supports pour finition B, compris primaire d'accrochage ou primaire inhibitrice de corrosion, type suivant support.

Finition par application de deux couches de peinture en phase aqueuse brillante, avec adjuvant spécial pour canalisation de chauffage.

Compris rechampissage, échafaudage ou platelage nécessaire, protection, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

*Ensemble des canalisations restants apparentes.*

#### 09.7 3 ■ Peinture en phase aqueuse sur gaines - Finition B

Etat de finition exigé : finition B, suivant normes NF P.

Type de supports : acier galvanisé,

Travaux de préparation des supports pour finition B, compris primaire d'accrochage ou primaire inhibitrice de corrosion.

Finition par application de deux couches de peinture en phase aqueuse mate.

Compris rechampissage, échafaudage ou platelage nécessaire, protection, nettoyage, tous détails et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

*Ensemble des gaines ventilations restants apparentes (intérieure et extérieure).*

### 09.8 NETTOYAGE

#### 09.8 1 ■ Nettoyage complet en fin de chantier

Mode de métré : Montant forfaitaire pour le nettoyage avant OPR et avant réception pour la réception des travaux.

Le nettoyage final sera réalisé par une entreprise spécialisée dûment qualifiée (sous traitant à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre avant tout commencement des travaux). L'entreprise aura à sa charge toutes les protections des ouvrages en place, échafaudage sur pieds ou plate-forme élévatrice, platelages, etc ... .

Tous les produits utilisés seront compatibles avec les supports. Tous les matériels et matériaux utilisés seront neufs et propres n'entraînant aucune rayure ou dégradation sur les prestations en place.

Le nettoyage des surfaces, ouvrages équipements, etc... sera effectué **suivant les prescriptions des différents corps d'état**. De ce fait, les produits employés seront soumis à la validation préalable de ceux-ci.

La sécurité du personnel sera respectée suivant les recommandations du coordonnateur de sécurité.

**Nota** : Tous les détritux, emballages, palettes, etc ... sont enlevés ou stockés dans des bennes appropriées par chaque entreprise en cours de chantier.

Les travaux comprendront entre autre (liste non exhaustive, non limitative) :

...Suite de "09.8 1 Nettoyage complet en fin de chantier..."

**ABORDS :**

- Nettoyage des abords (périphérie des bâtiments), enlèvements des taches de peinture, grattage des taches de ciment et/ou béton

**BARDAGE ou VETURE :**

- Dépoussiérage des bardages ou vêtements et nettoyage à l'éponge humide des aluminiums

**Nota :** Les films de protection des revêtements des bardages seront enlevés par le lot Bardage et à ses frais

**MENUISERIES EXTERIEURES :**

- Dépoussiérage des vitrages et ossature y compris bavettes
  - Nettoyage à l'éponge humide des ossatures y compris les feuillures et bavettes
  - Nettoyage avec la raclette et un produit courant à vitre des murs rideaux, châssis et portes
- Cette prestation sera exécutée sur les 2 faces.

**SERRURERIE :**

- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des portes métalliques, mains courantes, garde-corps, grilles de ventilation, plafond en tôles perforées, capotage de protection des descentes EP
- Nettoyage à l'éponge humide des profils acier des ensembles d'entrées et châssis y compris les feuillures et bavettes
- Nettoyage avec la raclette et un produit courant à vitre des ensembles d'entrées et châssis. Cette dernière prestation sera exécutée sur les 2 faces
- Aspiration des tapis brosses

**MENUISERIES INTERIEURES BOIS :**

- Nettoyage à l'éponge humide des vantaux de portes
- Nettoyage avec la raclette et un produit courant à vitre des châssis, ensembles menuisés. Ces prestations seront réalisées sur les 2 faces
- Nettoyage à l'éponge humide des plinthes, rayonnages, trappes de gaines techniques, séparateur d'urinoir, plans de travaux, tablettes sur appuis, habillage bois mural, bardage intérieur, plans de vasque y compris miroir et bandeau lumineux, tableaux, banquettes, cloisons de vestiaires etc ...
- Nettoyage du parquet (eau claire + produit d'entretien courant)
- Nettoyage avec la raclette et un produit courant à vitre pour les miroirs

**CLOISON - DOUBLAGE :**

- Nettoyage et enlèvement des gravois dans les gaines techniques

**CARRELAGE - FAIENCE :**

- Nettoyage à l'éponge humide des faïences et des plinthes,
- Nettoyage des carrelages à la brosse (eau claire + produit d'entretien courant),
- Nettoyage des joints de carrelage.
- Aspiration des tapis brosses
- Nettoyage des caniveaux et siphons

**SOL SOUPLE :**

- Nettoyage des sols PVC à la brosse (eau claire + produit d'entretien courant)
- Aspiration des tapis brosses
- Nettoyage des caniveaux et siphons

**PARQUET :**

- Aspiration
- Nettoyage à l'éponge humide si nécessaire

**APPAREILS ELEVATEURS :**

- Nettoyage du revêtement de sol (eau claire + produit d'entretien courant)
- Nettoyage à l'éponge humide des parois et plafond

**ELECTRICITE Courants forts et faibles :**

- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des appareillages
- Dépoussiérage extérieur des tableaux et armoires

**CHAUFFAGE :**

- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des corps de chauffe et tuyauteries apparentes

...Suite de "09.8 1 Nettoyage complet en fin de chantier..."

PLOMBERIE - SANITAIRE :

- Dépoussiérage et nettoyage à l'éponge humide des appareils, robinetteries, pare douche, miroirs et tuyauterie apparentes

BASSIN INOX REVETUS:

- Le nettoyage des bassins inox revêtu est dû par le lot Bassin.

Localisation :

*Ensemble du chantier.*

B

## REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

**Nota** : la localisation des finitions des pièces (sols / murs / plafonds) est répertoriée dans le tableau de finition de pièce qui se situe à la fin du CCTP 00 - Prescriptions Communes à tous les Lots.

09.9

### TRAVAUX PREPARATOIRES

09.9.1

#### ■ Sous couche d'interposition barrière anti humidité souple

Fourniture et mise en place d'une sous couche d'interposition anti humidité, souple, imputrescible et étanche en lés composé d'un voile de verre imprégné de résine synthétique et disposant d'un avis technique. La face côté support est composée d'un motif de barrettes expansées à sens contrarié permettant la libre circulation d'une lame d'air entre le support et les revêtements associés.

Modèle de référence : type SARLIBASE T.E des Ets FORBO SARLINO ou produit équivalent.

Compris dépoussiérage, nettoyage, mise en œuvre suivant recommandations du fabricant, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Cette sous couche devra être compatible avec les revêtements de sol minces préconisés aux articles suivants correspondants.

#### Caractéristiques techniques :

- Epaisseur : ..... 1.5 mm
- Classement UPEC : ..... du revêtement associé
- Réaction au feu : ..... M3
- Performance acoustique : .....  $\Delta L_w = 9$  dB
- Résistance au poinçonnement : .....  $\leq 0.10$  mm

Nature du support :

- Dallage, dalle portée ou vide sanitaire

#### Localisation :

*Ensemble des sols souples du niveau parvis du centre sportif*

09.10

### SOLS PVC EN LÉS

Coloris au choix de l'Architecte, dans la gamme du fabricant, sur présentation d'échantillons y compris sujétions de polychromie, lignages, damiers, etc.

Compris enduit de lissage P3 avant pose, pose à la colle prescrite par le fabricant et agréée par le CSTB, toutes coupes, découpes, raccords, soudage des lés à chaud, nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets, protection et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

09.10.1

#### ■ Revêtement de sol PVC compact en lés U4 P3 avec couche d'usure transparente

Fourniture et pose de revêtement de sol en lés PVC calandré-pressé, non chargé, constitué d'un décor dans la masse obtenu par pressage très haute pression de particules incrustées dans une couche d'usure calandrée colorée et renforcée par une grille de verre avec couche d'usure transparente,

Modèle de référence : type Taralay Impression Compact 43 des établissements GERFLOR ou produit équivalent

#### Caractéristiques techniques:

- Largeur de rouleau ..... 2.00 ml
- Epaisseur moyenne ..... 2.00 mm
- Epaisseur de la couche d'usure ..... 0.70 mm
- Classement UPEC ..... U4 P3 E2/3 C2
- Réaction au feu ..... B<sub>fl</sub>-s1
- Réduction du niveau de bruit de chocs  $\Delta L_w = 8$  dB
- Emission dans l'air ..... TVOC < 100  $\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Résistance à l'abrasion ..... Groupe T
- Particularités ..... Traitement de surface polyuréthane photoréticulé anti-

...Suite de "09.10 1 Revêtement de sol PVC compact en lés U4 P3 avec co..."

encrassement évitant la métallisation

- ..... Traitement bactériostatique et fongistatique

Localisation :

"Sol souple U4P3" suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

09.11

## SOLS CAOUTCHOUC

Avis technique obligatoire à fournir.

Coloris au choix de l'Architecte ou du Maître d'Ouvrage, dans la gamme du fabricant, sur présentation d'échantillons.

Support neuf : dalle ou dallage béton livrée surfacée par le corps d'état Gros œuvre.

Avant toute mise en œuvre, l'entreprise devra réaliser tous les tests d'humidité des supports avec les moyens appropriés.

Compris pose à la colle prescrite par le fabricant et agréée par le CSTB, toutes coupes, découpes, raccords, nettoyage en fin de travaux et évacuation des déchets, protection et toutes sujétions de mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant.

09.11 1

### ■ Revêtement de sol caoutchouc en rouleau collé - Epaisseur 10 mm - Salle de musculation

Fourniture et pose de revêtement de sol adhésif collé en rouleau constitué d'une couche d'usure en caoutchouc naturel à haute élasticité avec traitement superficiel spécial de surface gaufrée, opaque et anti-réfléchissante, composée d'une base monochromatique avec insertion de granulés vulcanisés de composition identique et d'une sous-couche portante poncée pour la fixation adhésive.

Compris liaison parfaitement étanche avec les siphons de sol par mastic colle polyuréthane et toutes sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Modèle de référence : type Sport impact 10 mm des Ets MONDO ou produit équivalent.

Caractéristiques techniques :

- Largeur de rouleau ..... 1,86 m
- Epaisseur moyenne ..... 10 mm
- Dureté shore A .....  $\geq 75$
- Réaction au feu ..... C<sub>fl-s1</sub>
- Poinçonnement résiduel ..... 0,18 mm
- Résistance à l'usure ..... 300 mg
- Réduction du niveau de bruit de chocs  $\Delta L_w \geq 16,6$  dB

**Nota :** au droit du caniveau technique pour réseaux de glace, l'entreprise devra la découpe du revêtement aux dimensions des dalles de couverture et au droit de la poignée de manœuvre de chaque élément, y compris la pose de costières périphériques de hauteur 5 mm pour démarcation des éléments.

Localisation :

"Sol caoutchouc spécial musculation" suivant plans de repérages de finitions des sols annexés et suivant plans de l'architecte.

09.12

## ACCESSOIRES

09.12 1

### ■ Traitement de joint de dilatation encastré

Travaux comprenant notamment :

- Dégarnissage du polystyrène sur environ 5 cm d'épaisseur,
- Mise en place d'un fond de joint en mousse de polyuréthane de section adaptée au la largeur du joint de dilatation,
- Serrage du joint à la pompe mastic de 1ère catégorie, section adaptée au la largeur du joint de dilatation,
- Façon d'engravure et remplissage après coup
- Fourniture et pose d'un traitement de joint de dilatation encastré par ensemble préfabriqué en aluminium extrudé et bande extrudée en EPDM lisse ou rainurée pour joints plats et d'angles, avec arrêt du revêtement de sol dans son épaisseur, compris fixations par chevillage, coupes et pièces de raccord
- Tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation

...Suite de "09.12 1 Traitement de joint de dilatation encastré..."

Modèle de référence :

GFT 30-60 des établissements COUVRANEUF ou produit équivalent. Modèle à adapter en fonction de la nature et de l'épaisseur du revêtement.

Localisation :

L'ensemble des joints de dilatations dans les zones de revêtements de sols souples des articles précédents correspondants.

09.12 2 ■ **Profilé de transition ou d'arrêt encastré pour seuil et changement de revêtements de sol**

Fourniture et pose de profilé de seuil encastré.

Pose sous sols souples suivant recommandations du fabricant, compris sujétions d'engravure si nécessaire.

Compris coupes, découpes, engravure et rebouchage de celle-ci et toutes autres sujétions de mise en œuvre.

Modèle à adapter en fonction de la nature et de l'épaisseur du revêtement.

Caractéristique technique :

- Nature : ..... aluminium
- Epaisseur : ..... à adapter suivant revêtements de sols

Localisation :

Au droit des changements de revêtement de sol.